

PARLONS FAIR-PLAY



20
TERRE
DE JEUX
24

La newsletter #10
du Comité Français du Fair Play
Membre de l'EFPM



FAIR PLAY
SPIRIT OF
SPORT

ÉDITO

Avril 2023

Bonjour à toutes et à tous,

Notre Assemblée générale annuelle vient de se tenir le 4 avril en présentiel dans les locaux du CNOSF, l'AG annuelle étant un moment démocratique essentiel pour lequel il était important de se revoir afin d'échanger librement et plus facilement sur les sujets d'actualité. Vous trouverez dans cette newsletter les informations les plus importantes à retenir.

Le CNOSF vient de décider de former un groupe de travail dédié à l'éthique et à la déontologie dans le sport. C'est un sujet qui nous tient à cœur et qui fait l'objet d'une contribution forte du CFFP dans le cadre du projet Erasmus que l'Union européenne nous a confié avec la rédaction d'un guide de recommandations sur 3 thèmes majeurs et 16 items regroupés en 3 chapitres : les valeurs du sport, les comportements déviants et l'intégrité. Nous espérons pouvoir apporter notre contribution au sein de ce groupe de travail.

Enfin, la date de notre Forum annuel a été confirmée, soit le mercredi 21 juin au CNOSF, en partenariat avec le PUC. Le thème retenu pour ce Forum important est celui de la Trêve olympique et de la contribution du sport à la paix, à un moment de l'histoire où tout ce qui se passe aujourd'hui dans le monde, et même à nos portes en Ukraine, nous interpelle, mais également avec les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 en ligne de mire.

Je souhaite à toutes et tous les meilleurs succès possibles dans vos événements et vos actions en cours !

Jean-Pierre MOUGIN,
Président du CFFP



AGENCE
NATIONALE
DU SPORT





De gauche à droite:
Corinne Gaudefroy, assistante administrative
Gérard Tugus, secrétaire général
Jean-Claude Andrieux, vice-président
Jean-Pierre Mougin, président.

LE CFFP VA TRÈS BIEN, IL VOUS REMERCIE

L'Assemblée générale du Comité français du fair play s'est déroulée dans la concorde et un esprit des plus constructifs, le 4 avril, au siège du CNOSF. Une illustration supplémentaire de la bonne santé et de la vigueur de l'institution.

Ce moment fort de la vie du Comité s'est tenu en présence d'un panel diversifié d'acteurs du sport hexagonal, signe que le CFFP et la cause qu'il défend sont désormais ancrés comme des réalités intangibles à la solde desquelles il est crucial de se mobiliser pour préserver l'essence et la pérennité d'un secteur en proie à des comportements délétères. Parmi les participants figuraient donc, sans, bien sûr, être exhaustif, Patrice Martin (président de la Fédération française de ski nautique et de wakeboard), Georges Mojescik (président de Fédération française du sport travailliste), Christian Vandenberghe (président de la Fédération française d'aviron), Fabienne Ringler (vice-présidente de la Fédération française de gymnastique), André Leclercq (président du Comité français Pierre de Coubertin), Évelyne Ciriegi (présidente du CROS d'Île-de-France), Véronique Moreira (vice-présidente du CNOSF en charge de l'Éducation et présidente de l'USEP), ou encore José Dias (délégué général du Syndicat des arbitres de football d'élite).

Une communication renforcée

Comme c'est la loi du genre, cette AG a été l'occasion de recenser les actions et les avancées initiées par le CFFP lors du précédent exercice. Tout d'abord, le renforcement de sa communication avec un double recrutement, en l'occurrence celui de Célia Louis-Marie, chargée de communication et de promotion du Comité, et de Mohamed Saaidi, alternant dont la mission est d'animer les réseaux sociaux du CFFP avec des publications sur ses actions : lancement du nouvel Hymne des supporters, en mars 2022, au stade Charléty ; pose d'une banderole du CFFP au départ de deux étapes du Tour de France 2022 ; traditionnelle cérémonie des IRIS du sport ; projet Erasmus qui débouchera sur la rédaction d'un Guide de recommandations pour l'éthique et l'intégrité dans le sport, en partenariat avec la Fondation de la Lazio de Rome, etc. Mais ce n'est pas tout. Détenteur du label Terre de Jeux 2024, le CFFP a, par exemple, présenté 80 bénévoles qui ont confirmé leur candidature auprès du Comité d'organisation des JOP 2024. Dans un autre registre, le CFFP est devenu membre de l'Instance du supportérisme. .../...

Solliciter les fédérations afin qu'elles affilient leurs licenciés au CFFP

Le président du Comité, Jean-Pierre Mougin, a profité de cette réunion pour envisager l'avenir. A cet égard, il est question de solliciter les différentes fédérations afin qu'elles fassent adhérer au CFFP leurs licenciés pour un montant symbolique (un euro). Sachant que ce dernier a, de son côté, instauré un adhésion de soutien en ligne, au prix de dix euros, dans le but d'encourager en particulier les jeunes à franchir le pas et à militer en faveur du fair-play. De même, le CFFP souhaite inciter les fédérations à décerner de manière récurrente des Prix du fair-play lors de certaines compétitions de championnats nationaux, remises de prix pour lesquelles le Comité serait associé. Autre chantier de taille, la plateforme Sport Sans Violence (SSV) qu'il a créée. Ce support numérique, sur lequel il est possible de déclarer les actes délétères autant que ceux qui confortent le fair-play, a pour objectif de permettre aux fédérations d'avoir une vision objective de la situation dans leur sport et, ainsi, d'agir là où il convient. Un outil dont la mise en place est, au demeurant, soutenue financièrement par le ministère des Sports, l'Agence nationale du sport (ANS) et le CNOSF au moment du lancement. Reste, à présent, à convaincre le CNOSF de l'approuver officiellement, ce qui lui conférerait une visibilité accrue.

Le CFFP va proposer des formations

Par ailleurs, le CFFP entend faire bénéficier ses membres de son expertise en proposant des formations sur des thématiques ciblées. Ce sera le cas de celle qui verra prochainement le jour en partenariat avec le CROS IdF. Elle sera consacrée aux écrans, plus précisément à leurs effets sur le cerveau et la performance sportive, aux dérives auxquelles ils donnent lieu mais également au fait qu'ils peuvent aussi servir la pédagogie à la condition d'être utilisés comme il se doit. Pourquoi ne pas, non plus, concevoir une session destinée à expliquer et à décrypter ce que sont le fair-play et ses implications, histoire que tout le monde sache de quoi l'on parle et que cette notion ne soit pas galvaudée.

Mais le CFFP, dont le nombre de membres est resté stable, est avant tout une instance bien gérée dont les comptes sont positifs. Outre le maintien des subventions des pouvoirs publics - ministère et ANS - et du CNOSF, il a pu compter sur l'apport sonnante et trébuchante de l'Union européenne dans le cadre d'Erasmus. Et il est question, comme l'a confirmé Jean-Pierre Mougin, d'augmenter légèrement la cotisation au CFFP afin de continuer à le doter de moyens en adéquation avec ses ambitions. Enfin, un léger toilettage des statuts est prévu pour se conformer pleinement à la loi du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France. Le tout fera l'objet d'une validation en bonne et due forme lors d'une AG extraordinaire, en fin d'année. Pour mémoire, 2023 marque le quarantième anniversaire de la fusion entre le Comité français du fair play (CFFP) et l'Association française pour un sport sans violence (AFSV) sous la bannière de l'Association française pour un sport sans violence et pour le fair-play (AFSVFP), elle-même rebaptisée en 2021... Comité français du fair play. ■

De gauche à droite :
Célia Louis-Marie, chargée de communication ;
Gérard Tugas, secrétaire général ;
Corinne Gaudefroy, assistante administrative ;
Jean-Pierre Mougin, président ;
Jean-Claude Andrieux, vice-président ;
Mohamed Saaidi, alternant.

LA TRÊVE OLYMPIQUE N'ATTEND PAS

Le CFFP organisera, le 21 juin, au CNOSF, un forum national sur le thème « Trêve olympique : la contribution du sport à la paix ».

Une manière de rappeler la place de ce dernier dans l'histoire géopolitique et sa capacité à rassembler les peuples.

Depuis l'Antiquité, époque à laquelle elle fut décrétée pour la première fois, la trêve olympique est une période de paix qui invite les belligérants à suspendre les conflits en décrétant un cessez-le-feu durant les Jeux olympiques. Dans l'ère moderne, elle débute une semaine avant l'ouverture des JO et s'achève une semaine après la fin des Jeux paralympiques. C'est en 1991 que le Comité international olympique (CIO) a décidé de faire revivre cette tradition à l'occasion des JOP d'été comme d'hiver 1992. Et, depuis 1993, l'Assemblée générale des Nations unies a pris pour habitude d'adopter, un an avant chaque édition des Jeux (soit une fois tous les deux ans), une résolution intitulée « Édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique ». Par ailleurs, le Centre international pour la trêve olympique (Cito), fondé en juillet 2000, a pour mission de promouvoir cette dernière. Certes, sa portée dépend exclusivement de la (bonne) conscience des pays. Ainsi, en 2014, la Russie n'avait pas hésité à s'en prendre à la Crimée avant la fin de la trêve olympique. Rebelote en 2022 avec l'invasion de l'Ukraine.

Toujours est-il que sport et politique, à défaut de faire toujours bon ménage, ont très souvent partie liée. Il n'y a qu'à évoquer certains événements comme le fameux match de water-polo entre la Russie et la Hongrie aux Jeux de Melbourne en 1956, en pleine invasion de cette dernière par les Soviétiques, ou la fameuse rencontre de tennis de table entre les USA et la Chine à l'orée des Seventies.

C'est précisément de cette accointance à la solde de la pacification de la Planète et d'un vivre ensemble digne de ce nom qu'il s'agira de débattre, le 21 juin, lors de cette conférence à laquelle il sera possible d'assister en présentiel ou en distanciel. Les échanges, qui porteront également sur la conjoncture actuelle ou encore, sur la participation ou pas des athlètes russes et biélorusses aux JOP de Paris, seront animés par une sommité en la matière, Pascal

SPORT ET POLITIQUE, UNE ACCOINTANCE À LA SOLDE DE LA PACIFICATION DE LA PLANÈTE

Boniface, directeur de l'Institut de relations internationales et stratégiques (Iris). A ce jour, plusieurs intervenants sont prévus même si leur présence n'a pas encore été confirmée. Citons, de manière non exhaustive, Amélie Oudéa-Castéra, ministre des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques ; Tony Estanguet, président du Cojop ; Brigitte Henriques, présidente du CNOSF ; Marie-Amélie Le Fur, présidente du CPSF ; Audrey Azoulay, directrice générale

de l'Unesco ; Joël Bouzou, président de Peace and Sport...

Par ailleurs, le même jour, le Stade Charléty accueillera plus de mille élèves des établissements scolaires du XIII^e arrondissement de la Capitale. Ils seront conviés par le PUC et le CFFP. Ils auront l'opportunité, dans la célèbre enceinte, non seulement de s'initier par groupes à une quinzaine de disciplines mais également de s'interroger sur le fair-play et les valeurs de l'olympisme dans le cadre d'ateliers pédagogiques qui viendront prolonger une réflexion sur le sujet préalablement initiée en classe. ■

ON SE BOUGE EN SAÔNE-ET-LOIRE

Jusque-là quelque peu en sommeil, cette antenne départementale du CFFP a été complètement relancée depuis deux ans sous la houlette de sa nouvelle présidente, Dominique Eynard.

Le CFFP de Saône-et-Loire multiplie les actions didactiques à l'adresse des acteurs du sport - comités, clubs et pratiquants - toutes activités confondues. Ainsi, les Jeudis du fair-play, auxquels il est possible d'assister gratuitement, ont-ils lieu une fois par trimestre avec, à chaque fois, une thématique différente. En février dernier, la séance était consacrée à l'arbitre, à son rôle et à ses missions mais aussi aux émotions qu'il peut éprouver et aux défis auxquels il est confronté. Pour en parler, Aurélie Groizeleau, arbitre international de rugby, ainsi que des confrères officiant respectivement en lutte et en football, avaient été conviés. La session du 15 juin prochain, elle, traitera des violences qui ont, hélas, cours dans les tribunes. Les deux premières de ce cycle avaient été l'occasion de débattre de la place de l'éthique dans le sport, puis de celle des femmes. A chaque fois, le CFFP prend son bâton de pèlerin non seulement pour faire connaître son initiative via les réseaux sociaux mais, surtout, pour persuader les publics visés de l'intérêt d'une telle démarche et que ces précieux moments de dialogue sont le terrain d'une pédagogie qui porte ses fruits.

Un Prix de l'esprit sportif et un Prix de l'arbitrage

Le Prix de l'esprit sportif vise, quant à lui, à récompenser un athlète quel qu'il soit et que l'on honore en raison d'un geste ou d'une opération qu'il a mis en place à l'échelon départemental ou autre, pourvu qu'il s'inscrive dans l'esprit du fair-play. Ce sont les comités départementaux de chaque discipline qui font parvenir les candidatures au CFFP. Le lauréat 2022 est un jeune footballeur qui a organisé, en partenariat avec le club de Cannes, une collecte alimentaire pour les victimes des tempêtes dans la vallée de la Tinée et de celle de la Roya, dans les Alpes-Maritimes. Dans la même logique, le CFFP décerne annuellement le Prix de l'arbitrage à un officiel, que celui-ci débute dans la carrière ou qu'il soit confirmé.

La présidente et son équipe de onze personnes fourmillent de bonnes idées pour impliquer davantage les acteurs du sport local. Par exemple, programmer une conférence avec l'association Colosse aux pieds d'argile qui alerte sur les violences sexuelles subies dans le sport, en particulier par les mineurs. Sans compter une volonté de s'associer aux comités départementaux ou autres pour remettre, çà et là, des prix du fair-play lors de compétitions et être force de proposition afin de monter des projets communs.

« Il nous faut sans cesse aller au-devant des gens »

Une présence tous azimuts sur le terrain destinée à faire changer les mentalités dans le bon sens. « J'aimerais que la cause du fair-play mobilise encore plus, suggère Dominique Eynard. Il nous faut sans cesse aller au-devant des gens pour les convaincre. C'est un travail de tous les instants. Pour cela, nous allons mettre l'accent sur les enfants car ce sont les nouvelles générations qu'il convient avant tout de sensibiliser pour préparer l'avenir. »

LA MIXITÉ, UNE VALEUR OLYMPIQUE

Marie-Françoise Potereau, vice-présidente du CNOSF en charge de la mixité et de Paris 2024, détaille la politique du Comité à la solde de cette nouvelle exigence légale.

Le CNOSF s'inscrit, bien sûr, pleinement dans les pas de la ministre de Sports, Amélie Oudéa-Castéra, soucieuse de mettre l'accent sur la mixité. En témoigne la promulgation de la loi du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France, laquelle instaure, progressivement à partir de 2024, la stricte parité au sein des instances dirigeantes. « Le but n'est pas de laisser les choses se faire mais d'accompagner les acteurs dans cette direction », explique Marie-Françoise Potereau qui s'est, au préalable, livrée à un état des lieux sur le sujet tant au niveau local (régional et départemental) que national. Celui-ci a montré tout le chemin qu'il reste à parcourir et a donné naissance à un plan d'action.

La pièce maîtresse en est un programme de formation annuel à l'intention du public féminin, coconstruit avec le cabinet Olbia Conseil et accessible également en distanciel afin que les contraintes logistiques ne soient pas un obstacle insurmontable. Les contenus pédagogiques sont délibérément variés afin de couvrir tous les besoins des participantes. Ils comprennent notamment des modules qui ont trait à la prise de parole en public, au leadership au féminin, à l'écosystème du secteur du sport en France, au syndrome de la surexigence, à la quête de confiance afin de se doter de la posture requise pour assumer des responsabilités, etc. Outre la diffusion de cet outil sur les réseaux sociaux, le CNOSF a sollicité les fédérations pour qu'elles y orientent des candidates désireuses de franchir le pas.

Au total, 350 d'entre elles se sont montrées intéressées, si bien qu'il a fallu prévoir deux sessions, l'une qui a démarré au début de la saison, l'autre devant débiter à la rentrée prochaine. Le tout gratuitement, puisque le financement est assuré à la fois par le CNOSF et le fonds de dotation de Paris 2024.

Les fédérations savent désormais lesquelles de leurs licenciées ont suivi ce cursus et sont donc invitées à leur faciliter la tâche pour qu'elles occupent les postes visés et puissent donner la pleine mesure de leur potentiel au sein des comités directeurs et autres bureaux exécutifs.

*Changer le mode
de gouvernance
de nos institutions
et questionner notre
modèle associatif »*

« Plus largement, il s'agit d'une problématique sociétale qui a partie liée avec l'engagement des gens au service des autres, lequel ne cesse de diminuer, décrypte Marie-Françoise Potereau. Les jeunes générations ne feront pas ce que nous faisons aujourd'hui. Cela implique de changer le mode de gouvernance de nos institutions et de questionner notre modèle associatif. Par exemple, en promouvant les

visioconférences, en répartissant différemment le travail pour alléger certaines tâches et en prévoyant des indemnités pour éviter les pertes de revenus. »

Autre chantier, la féminisation des métiers du sport, « lesquels sont devenus tellement atypiques que les femmes ne postulent pas, déplore Marie-Françoise Potereau. En effet, les contraintes ne sont pas en adéquation avec le fait d'avoir, par ailleurs, une vie professionnelle et des enfants. Là encore, il convient de réfléchir à la réorganisation de ces temps successifs pour faciliter l'accessibilité. Il est, en outre, impératif de médiatiser davantage celles qui exercent ce type de fonction afin de susciter des vocations. » Pour inverser la tendance, le CNOSF a pris contact avec des réseaux de femmes qui exercent en entreprises 2GAP et l'Association pour la mixité en entreprise (AME). A cela s'ajouteront des déplacements en régions, dans les collèges et les lycées ou auprès des ligues, des comités et des clubs, pour faire témoigner des dirigeantes investies dans le champ sportif. Une manière d'inciter à leur recrutement.

Autant de causes qui font du CFFP un interlocuteur de choix aux yeux de Marie-Françoise Potereau, dans la mesure où « la mixité sous-tend le respect, la lutte contre la maltraitance et l'égalité de genre, autant de valeurs que défend de CFFP ». ■

LA BONNE PAROLE VENUE DU CIEL

A soixante-quatre printemps, Mario Gervasi continue d’être un inlassable porteur de bonne parole tout droit descendu sur Terre... Portrait.

Il a intégré les rangs de l’Armée de l’Air dans les années 70, tout juste majeur, à dix-neuf ans, mû par le même rêve que beaucoup : être intronisé pilote de chasse. Une vue imparfaite l’a contraint à renoncer aux Mirage, mais pas à défier la pesanteur. Tout d’abord, en s’initiant au vol à voile avant d’opter pour de bon en faveur du parachutisme. Lui vint rapidement la fructueuse idée de joindre l’utile à l’agréable, en somme de donner du sens à sa passion. « Le parachutisme, c’est vraiment magique mais c’est aussi une façon de créer le lien entre le haut et le bas. La chose est forcément porteuse à la fois sur le plan symbolique et esthétique. Très vite, j’ai eu envie de ne pas me faire uniquement plaisir mais également de faire plaisir aux autres, notamment à diverses associations qui comptaient sur moi pour se faire davantage connaître en en profitant pour faire passer des messages. On est alors dans l’intercommunication. Les gens n’ont juste qu’à lever la tête », sourit Mario Gervasi.

L’étendard du CFFP aux pôles et sur l’Everest

À la fin du deuxième millénaire, l’homme a donc commencé à sauter çà et là pour une pléthore de bonnes causes. Le tout dans des lieux pas vraiment prévus pour des atterrissages en douceur, que ce soient les deux pôles, l’Everest mais aussi le Mont Saint-Michel pour récolter

des fonds à l’intention des enfants du Tibet, ou le fin fond de la Sibérie pour y larguer des médicaments dans les villages Inuit reculés. Surtout, celui qui est adjudant-chef et réserviste au sein des forces spéciales a pris l’heureuse habitude de planter en ces endroits improbables le drapeau de multiples institutions et organismes qui défendent des idéaux pacificateurs et d’y déposer de manière médiatisée des messages à la solde d’un monde meilleur tel, en l’an 2000, au pôle Sud, celui adressé à la jeunesse par le Secrétaire général de l’ONU de l’époque, Kofi Annan. C’est comme cela que l’étendard du CFFP s’est retrouvé aux deux extrémités glacées du Globe, mais également sur le plus haut sommet de la Planète, dans le cadre de missions sportives et humanitaires. De la même manière, cet ancien Directeur adjoint de l’équipe de France militaire de parachutisme a activement participé, en 2000, au programme de l’ONU intitulé Année internationale pour une culture de la paix. Laquelle a débouché sur l’instauration, de 2001 à 2010, de la Décennie internationale pour une culture de la paix et de la non-violence au profit des enfants du monde

Parfois, les choses ne sont pas sans risque. Ainsi, ce héros si discret a-t-il été condamné à mort, en 2007, par les Talibans pour avoir plané au-dessus du Pakistan. Auparavant, en 2000, il avait bien failli se faire happer pour de bon par les glaces pour le moins hostiles de l’Antarctique.

« Les valeurs que défend le CFFP me parlent »

Qu’il importe ces aléas, son entrain reste intact. Au point d’avoir été honoré, en 2003, en recevant la distinction de l’humanisme sportif, sorte de Prix Nobel de la paix remis tous les cinq ans, à raison d’un lauréat par continent. Au palmarès figurent notamment des personnalités de la trempe de Nelson Mandela, Kofi Annan, Ray Charles, etc... Cette récompense a été le préalable à la nomination du Français au rang d’ambassadeur du sport pour la paix au sein de l’ONU et de l’Unesco.

Mario Gervasi autofinance en grande partie ses opérations en faisant sauter en tandem des particuliers au sein de son association. En outre, il n’a eu de cesse de cultiver une réelle proximité, d’abord avec l’Association française pour un sport sans violence et pour le fair-play, qu’il a rejointe au hasard de rencontres, parce que « les valeurs qu’elle défend me parlent ». Il en est à présent évidemment de même avec le CFFP. Au point que les deux parties ont, dans les cartons et en partenariat avec le Comité d’organisation des Jeux olympiques et paralympiques, des projets d’action d’envergure dans l’optique de Paris 2024. Dont le contenu est à ce jour, on peut le comprendre, top secret. —

PARLONS FAIR-PLAY,

la newsletter du Comité Français du Fair Play.

Directeur de la publication : Jean-Pierre MOUGIN

Comité éditorial : Jean-Pierre MOUGIN, Gérard TUGAS et Alexandre TERRINI

Rédacteur en chef : Alexandre TERRINI

Maquette : ART.tiff-Act

RETROUVEZ NOUS SUR :



**ADHÉREZ AU CFFP
ET DEVEZ AMBASSADEUR DU
FAIR-PLAY**

